



**N°322**

**CIRCULAIRE GENERALE** *Le 10 janvier 2020*

**Non à la retraite par points !**

**Rien n'est négociable !**

**Retrait pur et simple du projet Macron/Philippe**

La journée de grèves et manifestations du 09 janvier sur tout le territoire aura été un franc succès puisqu'elle a rassemblé des centaines de milliers de manifestants avec un seul mot d'ordre : « retrait pur et simple de la contre-réforme des retraites proposée par l'exécutif ».

Si le gouvernement pensait que l'action engagée par l'intersyndicale depuis le 05 décembre allait fléchir, il s'est trompé. Le mécontentement ne cesse de croître et la mobilisation bat son plein malgré une communication gouvernementale et l'aide de certains médias qui tentent de faire croire que la retraite par points sera plus favorable que notre système actuel et que celle-ci balaiera les injustices entre salariés du public et du privé ciblant notamment les régimes spéciaux.

N'oublions pas que le régime de retraites universel par points est notamment conçu pour baisser le montant des pensions puisque le calcul se fera dorénavant sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années dans le privé ou sur les 6 derniers mois dans le secteur public. De même, la mise en place d'un âge pivot à 64 ans pour avoir une retraite à taux plein avec une décote de 10% pour ceux partant à 62 ans, décote qui s'appliquera tout au long de la retraite est une autre sanction que nous ne pouvons ni tolérer, ni accepter. Rien dans cette contre-réforme n'est amendable.

Macron/Philippe en voulant passer en force ce projet s'attaque non seulement aux régimes spéciaux mais aussi à l'ensemble des travailleurs du privé. Qu'on se le dise, tout le monde sans exception sera perdant.

C'est pourquoi, l'ensemble des syndicats des différents secteurs rattachés à la Fedéchimie doivent se mobiliser coûte que coûte pour empêcher que ce projet voit le jour. Nous ne pouvons laisser seuls quelques secteurs comme la SNCF ou la RATP être à la pointe du combat car nous serons **tous perdants** sans réaction de notre part.

Il est donc de notre devoir d'informer encore et encore les salariés dans le cadre d'assemblées générales des méfaits de cette contre-réforme des retraites. D'ores et déjà, il faut les sensibiliser à participer massivement aux journées de grèves et manifestations des 11, 14, 15 et 16 janvier prochains.

Seul un rapport de force conséquent fera reculer le gouvernement.